

FICHE FORMATION - BP

BP Fleuriste

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle mais vous pouvez prétendre à une poursuite en CS notamment
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : Vous êtes titulaire d'un CAP (ou tout autre diplôme de niveau 3).

Résumé de la formation :

Le Brevet Professionnel Fleuriste forme des professionnels capables d'exercer dans un commerce de fleurs ou une entreprise événementielle florale.

La formation alterne enseignements théoriques et pratiques en entreprise.

Elle prépare aux métiers de la création florale, de la vente et de la gestion de clientèle.

Accessible après un CAP Fleuriste ou une expérience professionnelle.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Fleuriste en boutique ou magasin spécialisé

Responsable de point de vente floral

Décorateur floral événementiel

Chef d'entreprise artisanale florale

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Le fleuriste crée des compositions florales pour tous types d'événements (mariages, décorations commerciales, obsèques...).

Il conseille les clients, gère les commandes et assure la mise en rayon.

Il peut travailler dans un magasin indépendant, une grande surface ou dans l'événementiel.

Un bon sens artistique, commercial et une maîtrise des techniques florales sont indispensables.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Maîtriser les techniques de création florale (bouquets, couronnes, décorations...).

Acquérir les bases de la gestion d'entreprise florale.

Développer des compétences en relation client et en service.

Apprendre à utiliser les matériels et outils spécifiques au métier.

Savoir identifier les variétés florales et leur entretien.

Préparer aux exigences du marché de la fleur et de l'événementiel.

Être capable de s'adapter à la saisonnalité des demandes.

Apprendre à organiser un espace de vente attractif.

Comprendre les enjeux écologiques et durables liés au métier.

Préparer à la certification BP Fleuriste reconnue par l'État (niveau 4).

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements professionnels :

Techniques de composition florale (bouquets, compositions, décoration...)

Gestion de l'entreprise florale (fiches produits, approvisionnement, gestion...)

Relation client et communication

Connaissance des végétaux et matériels

Organisation d'événements floraux

Mise en situation professionnelle en entreprise

Enseignements généraux :

Français, histoire-géographie

Langue vivante étrangère

Mathématiques appliquées

Éducation physique et sportive

Préparation à l'épreuve orale du diplôme

Prérequis pour intégrer la formation

Avoir un niveau CAP Fleuriste ou équivalent

Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine floral

Être motivé(e) et avoir un intérêt pour le travail manuel et créatif

Être capable de suivre une formation diplômante de niveau IV

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

4 (BP).

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Éducation nationale de Niveau 4 (Bac Pro) + d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36005/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **312t** – ROME **D1209**

FORMACODE **34503** – RNCP**36005**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A